

# L'absence de vision nationale est le vrai mal belge

■ L'éviction de la Belgique comme hôte de l'Euro de foot 2020 est le symptôme du dysfonctionnement du système belge.

Analyse Frédéric Chardon

Les Belges manquent-ils d'ambition lorsqu'il s'agit de défendre l'intérêt de leur pays tout entier? C'est ce que laisse penser la récente débâcle politique du stade national. Mais ce projet, particulièrement emblématique d'une certaine faillite, n'est pas le seul où l'incapacité à décider frappe l'esprit. Pensons au dossier pourri du survol de Bruxelles, où tout l'enjeu consiste, finalement, à déterminer qui devra supporter les nuisances sonores du balai des avions qui passent par Zaventem. Trop délicat à trancher, il n'y aura pas de solution avant la fin de la législature.

On aurait pu citer également les difficultés à définir un pacte national énergétique entre le fédéral et les Régions ou encore les soubresauts contradictoires qui paralysent de manière désespérante le développement du RER wallon vers Bruxelles.

Certaines personnalités commencent sérieusement à s'agacer de ce climat. C'est le cas notamment d'Alexander De Croo, le vice-Premier ministre Open VLD. *"Quand il s'agit de l'intérêt du pays, on n'arrive plus à décider, a-t-il déploré, lundi, sur les ondes de La Première. Certaines compétences doivent être refédéralisées. Ou alors, il faut instaurer une sorte de hiérarchie permettant au fédéral de pousser dans une direction pour trouver une solution."*

Il est clair que la Belgique paie la pacification communautaire entre francophones et néerlandophones par une dose massive de complexité institutionnelle. Et donc par une lourdeur dans les processus de décisions qui s'ajoute à la disette budgétaire ou encore au classique phénomène Nimby (la résistance locale qui s'enclenche face aux projets qui comportent des nuisances). Examinons les rouages grippés de ce que l'on pourrait appeler "le mal belge"...

## Un fédéralisme inventif, trop inventif...

Peu de pays peuvent se vanter d'avoir réglé l'essentiel

de leurs querelles intestines par une autre voie que celle de la violence. Les Belges ont réussi ce tour de force en se dotant, pas à pas depuis les années 70, d'une architecture fédéraliste. Des Régions, aux compétences économiques et territoriales, s'ajoutent à d'autres entités fédérées baptisées Communautés en charge de l'essentiel de l'enseignement ou encore de la culture. Pas forcément géré par les mêmes partis politiques, le fédéral a hérité des compétences que les réformes de l'Etat successives ont bien voulu lui laisser. C'est très schématique et, pourtant, déjà diaboliquement compliqué...

Et les difficultés s'épaississent par l'égalité juridique de ces niveaux de pouvoir. La norme fédérale ne l'emporte pas sur le décret régional, le niveau de pouvoir national n'est pas, par essence, supérieur aux entités fédérées. Un Etat fédéral plus fort aurait pu imposer une vision et un rythme pour boucler dans les temps le dossier du stade national.

## Des élites nationales introuvables

Une autre faille rend plus improbable encore la définition, la recherche et la défense de l'intérêt national belge : il n'y a pas de politiciens nationaux. Au fédéral, se juxtaposent au Parlement et au gouvernement les élus de communautés différentes. En gros, les décideurs francophones sont élus par les électeurs francophones et les décideurs flamands par les électeurs flamands. Il n'y a pas de circonscription fédérale et, donc, pas de responsabilité politique nationale. Et malheur à celui qui, au sein d'une majorité fédérale, aurait la réputation d'être trop conciliant vis-à-vis de l'autre partie du pays...

## Des contre-exemples

Il existe, cependant, des contre-exemples. Le succès "made in Belgium" des missions économiques internationales emmenées par le roi Philippe dépasse l'indécision endémique belge. Autre exception : le pacte d'investissement de 60 milliards d'euros, que propose le Premier ministre Charles Michel, vise à redonner un semblant de cohérence aux politiques économiques en Belgique. Mais ce plan est, justement, menacé par le danger qui frappe toutes les initiatives de ce type : celui d'en rester à un catalogue de bonnes intentions en raison de la quasi-impossibilité de mettre d'accord les gouvernements des entités fédérées entre eux et vis-à-vis des idées du fédéral.